

Cholet

La Fondation Amipi œuvre pour l'insertion

Au sein de son entreprise adaptée à Cholet, la fondation se donne pour mission de développer les compétences par l'apprentissage de personnes atteintes de déficiences intellectuelles.

Ils sont magasiniers, contrôleurs, assistants de ligne et ont tous en commun de souffrir de déficiences cognitives. L'entreprise Amipi (Association d'aides matérielles et intellectuelle aux personnes inadaptées), spécialisée dans la fabrication de câblage électrique automobile, emploie 71 opérateurs et 4 encadrants sur son site de Cholet. « Notre objectif consiste à insérer ces personnes en entreprise ordinaire au travers d'un CDI, leur apporter une autonomie et un savoir-être industriel », souligne Sophie Labatut, directrice des ressources humaines. L'usine de Cholet représente l'un des sept sites de la fondation Amipi-Bernard Vendre, fondée par Maurice Vendre en 2005. Elle assure la sous-traitance pour les constructeurs automobiles PSA, Renault et autres. Les autres sites se situent à Tours, Blois, Angers, Nantes, Le Mans. La fondation Amipi-Bernard Vendre est née de la création en 1965 de l'association AA-MIPI.

Insérer entre 50 et 70 personnes par an

« Nous formons les salariés en partant de leurs capacités à travers un accompagnement sous forme d'apprentissages », précise Maryse Vendre, membre fondateur du conseil d'administration. Cette activité, selon l'épouse du fondateur, également présidente du comité scientifique, sert le développement neuronal: « Dans le domaine où ils sont le plus faible. » Des découvertes scientifiques menées sur la plasticité du cerveau ont permis de



Maryse Vendre, membre fondateur de la fondation Amipi comme Jean-Marie Richard, président de l'association en compagnie de salariées dans l'usine de Cholet.

mettre en évidence la possibilité de celui-ci de recréer des circuits neuronaux. « Des progrès sont donc possibles. »

Une vingtaine d'entreprises locales ont noué un partenariat avec la fondation Amipi. Les résultats sont aujourd'hui probants. « Depuis 2009, 64 personnes ont accédé à des CDI à différents postes à travers le dispositif 1,2, 3 Insertion qui a aussi permis de valider 320 stages suivis de 119 mises à disposition », ajoute Sophie Labatut. Les secteurs sont très variés : l'industrie, l'environnement, les travaux publics, le com-

merce et la distribution, la distribution automobile, la restauration, le bâtiment, l'agriculture, le nettoyage, les espaces verts. « La fondation a pour objectif d'insérer 50 à 70 personnes en entreprise ordinaire par an après quelques années passées au sein de la structure », ajoute Maryse Vendre.

Dès l'embauche, les salariés effectuent des tests au niveau de l'organisation de l'espace, de la mémoire visuelle, de la coordination. « L'autonomie constitue notre priorité, précise le directeur du site. Nous mettons en avant plusieurs critères : le compor-

tement, la qualité, la productivité de manière à s'adapter à tout travail et faire en sorte que la marche soit la moins haute possible. »

« La fondation a réussi l'insertion malgré tous les blocages des mentalités qui favorisent l'assistantat », déclare Jean-Marie Richard, membre fondateur et président de l'association. L'insertion via la fondation est aussi synonyme d'économies. « Ces réussites ont également permis plus de 15 millions d'euros de non-dépenses publiques à l'État. »